

Le FBI s'invite par surprise dans le déchiffrement d'un iPhone 6

✕	Le FBI s'invite par surprise dans le déchiffrement d'un iPhone 6
---	--

En Floride, la justice a utilisé les services de l'entreprise Cellebrite pour percer les défenses d'un iPhone 6, impliqué dans une procédure judiciaire. Alors que l'État avait accepté de payer les frais, le FBI est intervenu pour prendre en charge l'opération, dans une affaire qui ne concerne pourtant ni le trafic de drogue, ni le terrorisme.

Bien que le cas rappelle le massacre de San Bernardino et le grand choc entre Apple et FBI, le procès est tout autre. Personnalité de la téléréalité, Henna Voigt et son ancien amant, Wesley Victor, sont accusés de sextorsion envers Julieanna Goddard, plus connue sous le pseudonyme YesJulz. Le couple possédait a priori des vidéos intimes qu'ils menaçaient de révéler. La victime devait payer 18 000 dollars pour éviter l'humiliation.

Au cours de l'enquête, l'iPhone 6 de Henna Voigt a été analysé. Son code PIN lui a été réclamé mais, invoquant le Cinquième Amendement de la Constitution américaine – qui permet de ne pas témoigner contre soi-même – elle a refusé. Le détective Sergio Campos a alors demandé au juge chargé de l'affaire, Alberto Milian, de passer par les services de Cellebrite, spécialisée dans le perçage des défenses électroniques dans ce type d'affaire. Jusqu'à ce que le FBI intervienne...[lire la suite]

NOTRE MÉTIER :

PRÉVENTION : Vous apprendre à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) sous forme de conférences, d'audits ou de formations ;

RÉPONSE A INCIDENTS : Vous aider à rechercher l'origine d'une attaque informatique, recueillir les preuves pour une utilisation auprès de la justice ou des assurances, identifier les failles existantes dans les systèmes informatiques et améliorer la sécurité de l'existant ;

SUPERVISION : Assurer le suivi de la sécurité de votre installation pour la conserver le plus possible en concordance avec l'évolution des menaces informatiques.

MISE EN CONFORMITÉ CNIL : Vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec le RGPD (Règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel).

Besoin d'un Expert ? contactez-vous

NOS FORMATIONS

: <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>
(Numéro formateur n°93 84 03041 84 (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle))



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
(Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)



Réagissez à cet article

Source : *Le FBI s'invite par surprise dans le déchiffrement d'un iPhone 6*

Faille dans votre box : désactivez d'urgence l'option WPS



Faille
dans votre
box :
désactivez
d'urgence
l'option
WPS

La rumeur était partie d'un réputé forum dédié au wifi et à sa sécurité. Une faille permet de bypasser l'authentification par le bouton WPS lancée par votre box...[lire la suite]

NOTRE MÉTIER :

PRÉVENTION : Vous apprendre à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) sous forme de conférences, d'audits ou de formations ;

RÉPONSE A INCIDENTS : Vous aider à rechercher l'origine d'une attaque informatique, recueillir les preuves pour une utilisation auprès de la justice ou des assurances, identifier les failles existantes dans les systèmes informatiques et améliorer la sécurité de l'existant ;

SUPERVISION : Assurer le suivi de la sécurité de votre installation pour la conserver le plus possible en concordance avec l'évolution des menaces informatiques.

MISE EN CONFORMITÉ CNIL : Vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec le RGPD (Règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel).

Besoin d'un Expert ? contactez-vous

NOS FORMATIONS

: <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>
(Numéro formateur n°93 84 03041 84 (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle))



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Source : ZATAZ *Faille dans votre box : désactivez d'urgence l'option WPS – ZATAZ*

Comment

transformer

L'enceinte Amazon Echo en espion

 Comment transformer l'enceinte Amazon Echo en espion

Pour les spécialistes, ce n'est pas réellement une surprise, mais pour les premiers acheteurs d'Amazon Echo, cette enceinte sans-fil embarquant des fonctions d'assistant vocal, la pilule est difficile à avaler...[Lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur sur cette page.



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Comment transformer l'enceinte Amazon Echo en espion



Pour les spécialistes, ce n'est pas réellement une surprise, mais pour les premiers acheteurs d'Amazon Echo, cette enceinte sans-fil embarquant des fonctions d'assistant vocal, la pilule est difficile à avaler...[Lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)
Plus d'informations sur sur cette page.



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

175.000 caméras IoT vulnérables : la sécurité sans défense



Sécurité : Des chercheurs ont démontrés une fois encore la faiblesse de certaines caméras de sécurité connectées. Les produits NeoCoolCam peuvent ainsi être piratés à distance de manière triviale. Plus de 100....[Lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur sur cette page.



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Le ransomware GlobeImposter frappe la France



Vade Secure alerte sur les premières vagues d'un nouveau ransomware GlobeImposter détectée en France...[Lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur sur cette page.



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

**Une piscine parisienne
chauffée par des
ordinateurs : première
mondiale !**



Une piscine
parisienne
chauffée par
des
ordinateurs :
première
mondiale !

Recycler la chaleur des ordinateurs...Stimergy, une start-up basée à Grenoble, a inventé la chaudière numérique pour recycler une grande quantité d'énergie. Plus précisément, l'énergie produite par les serveurs informatiques. Ceci, dans le but de chauffer une piscine.

Et l'une des premières à bénéficier de ce système est la piscine parisienne de la Butte-aux-Cailles. Un procédé révolutionnaire et écologique ! Surtout lorsqu'on sait que la chaleur produite par les ordinateurs est gaspillée. Et que les moyens mis en œuvre pour refroidir tous ces ordinateurs sont extrêmement coûteux. Quant au fait de chauffer une piscine, n'en parlons même pas.

C'est donc là l'occasion de recycler cette énergie pour la transformer en chaleur. Le data center produit des « calories » et elles seront recyclées à travers un circuit pour les transférer jusqu'à la piscine. On imagine que d'autres piscines seront très rapidement équipées de ce système ingénieux dans les mois à venir. La maxime de Lavoisier prend alors tout son sens : « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme ». Et il ne croyait pas si bien dire ! On vous propose de découvrir ce petit reportage de moins de 2 minutes sur la question pour en savoir plus. Des installations similaires se trouvent déjà à Nantes, Lyon et Grenoble...[lire la suite]

NOTRE MÉTIER :

PRÉVENTION : Vous apprendre à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) sous forme de conférences, d'audits ou de formations ;

RÉPONSE A INCIDENTS : Vous aider à rechercher l'origine d'une attaque informatique, recueillir les preuves pour une utilisation auprès de la justice ou des assurances, identifier les failles existantes dans les systèmes informatiques et améliorer la sécurité de l'existant ;

SUPERVISION : Assurer le suivi de la sécurité de votre installation pour la conserver le plus possible en concordance avec l'évolution des menaces informatiques.

MISE EN CONFORMITÉ CNIL : Vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec le RGPD (Règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel).

Besoin d'un Expert ? contactez-vous

NOS FORMATIONS

: <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>
(Numéro formateur n°93 84 03041 84 (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle))



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



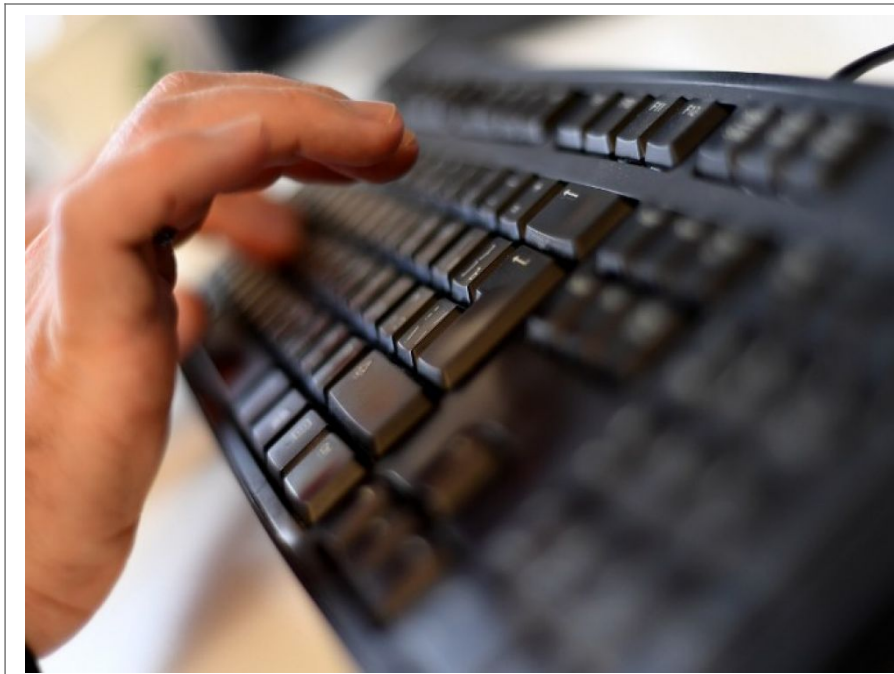
[Contactez-nous](#)



Réagissez à cet article

Source : *Une piscine parisienne chauffée par des ordinateurs : première mondiale !*

Cyberattaques : pourquoi s'assurer n'est pas la meilleure solution



Cyberattaques :
pourquoi
s'assurer
n'est pas la
meilleure
solution

Les risques de cybercriminalité sont l'une des bêtes noires des entreprises. Les cyberattaques deviennent de plus en plus nombreuses et coûteuses. Face à cette situation, s'assurer n'est pas forcément la meilleure solution.

Les cyberattaques seront de plus en plus coûteuses et de plus en plus nombreuses à l'avenir. Au cours des dernières années, les offres d'assurances anti-cyberattaques, les cyberassurances, ont fleuri dans le monde. Le problème, c'est que les risques de cyberattaques sont pour la plupart difficilement chiffrables car ils peuvent avoir un impact sur de nombreux aspects de la vie d'une entreprise, comme sa réputation ou son image. Dès lors, la problématique assurantielle devient un véritable casse-tête. Car plus le risque est important et plus la police d'assurance sera chère. Va-t-on se diriger vers des assurances qui ne couvriraient que la moitié du risque ? Les risques devenant plus coûteux, cela entraînera-t-il une hausse des prix telle que les entreprises ne pourront plus s'assurer contre les cyberattaques ? L'assurance est-elle vraiment nécessaire lorsqu'une cyberprotection solide est installée en amont ? Plus simplement, la cyberassurance est-elle la meilleure solution à la cyberattaque ?

Un retard à combler par rapport aux Etats-Unis

« Au sein de notre groupe international, le premier produit de cyber-assurance a vu le jour dès 1998 aux Etats-Unis. Il faut cependant attendre septembre 2012 pour que son équivalent naisse en France », rappelle Sophie Parisot, product leader cyber d'AIG en France. En cause, le manque d'attaques en France par rapport au voisin américain. « Les objets connectés qui intéressent les cybercriminels sont arrivés tard en Europe », explique Michael Bittan, associé responsable des activités de gestion des risques cyber chez Deloitte. Le risque étant moins présent sur le vieux continent, les polices d'assurance avaient moins de raisons de se développer.

Et puis, il y a aussi les réglementations européennes. Aux Etats-Unis, le cadre juridique est plus adapté qu'en Europe en ce qui concerne le marché des cyberassurances. La donne est cependant en train de changer. Le 25 mai 2018 entrera en vigueur le règlement européen sur la protection des données (RGPD) qui obligera les professionnels à augmenter leur niveau de cybersécurité.

« En France, la cyberdélinquance est de plus en plus présente. Les technologies d'attaques sont disponibles en ligne ou sur le dark web. L'article 32 du RGPD oblige à mettre en place des systèmes de sécurité pour protéger les données personnelles. Quant à l'article 33, il contraint dorénavant à notifier à la CNIL les failles de sécurité », précise Alain Bensoussan, avocat à la Cour d'appel de Paris spécialisé en droit de l'informatique et des technologies avancées. S'ils ne suivent pas les nouvelles directives, les grands groupes pourront être condamnés à une amende représentant jusqu'à 4% de leur chiffre d'affaires ou 20 millions d'euros...[lire la suite]

NOTRE MÉTIER :

PRÉVENTION : Vous apprendre à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) sous forme de conférences, d'audits ou de formations ;

RÉPONSE A INCIDENTS : Vous aider à rechercher l'origine d'une attaque informatique, recueillir les preuves pour une utilisation auprès de la justice ou des assurances, identifier les failles existantes dans les systèmes informatiques et améliorer la sécurité de l'existant ;

SUPERVISION : Assurer le suivi de la sécurité de votre installation pour la conserver le plus possible en concordance avec l'évolution des menaces informatiques.

MISE EN CONFORMITÉ CNIL : Vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec le RGPD (Règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel).

Besoin d'un Expert ? contactez-vous

NOS FORMATIONS : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>
(Numéro formateur n°93 84 03041 84 (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle))



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRIEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



Réagissez à cet article

Source : *Cyberattaques: pourquoi s'assurer n'est pas la meilleure solution – Challenges.fr*

Des noms de domaines détournés pour mieux vous infecter



Efficacité et transparence chez le registrar Gandi. L'entreprise, via un partenaire, a du faire face au détournement de 751 noms de domaines. Mission de ce hijacking, diffuser des codes malveillants par l'intermédiaire des noms de domaine ainsi pris en main par le pirate.

Vendredi 7 juillet, un incident de type hijacking est survenu chez un partenaire technique du fournisseur de noms de domaine Gandi. Un partenaire qui gère 31 extensions. Suite à une connexion non autorisée chez ce partenaire, l'attaquant a utilisé des identifiants Gandi pour se connecter à cette interface. Le pirate informatique a pu détourner 751 noms de domaines et renvoyé les visiteurs sur un espace numérique, basé au Gabon, ayant pour mission de lancer des tentatives d'infiltration dans les ordinateurs des visiteurs. Le but étant de lancer des exploits via des navigateurs web (IE, Chrome, Firefox, ...) non mis à jour. Le pirate a utilisé Rig Exploit Kit et Neutrino Bot lors de son opération... [lire la suite]

Commentaire de Denis JACOPINI :

Mélange probablement de phishing (pour obtenir les identifiants du prestataire), d'attaque en point d'eau (qui consiste à prendre le contrôle et de piéger un espace de confiance à fort trafic) et d'attaque par exploitation de faille (le code malveillant permettra d'infiltrer les navigateurs qui n'ont pas été mis à jour). Malheureusement un grand classique très répandu dans les structures où le personnel n'est pas sensibilisé.

Suivez

nos

formations <https://www.lenetexpert.fr/formations-en-cybercriminalite-et-en-protection-des-donnees-personnelles/>

Notre métier : Vous apprendre à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec le RGPD (règlement Européen relatif à la protection des données à caractère personnel).

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus

d'informations

sur

: <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Source : *ZATAZ Hijacking : 751 noms de domaines détournés chez Gandi – ZATAZ*

LeakerLocker : du rançonnage nouvelle génération sur Google Play



LeakerLocker, des applications pour Android qui cachent un système de ransomware nouvelle génération. Il menace de diffuser les données volées dans le smartphone infiltré. LeakerLocker, un logiciel malveillant de type ransomware nouvelle génération a été découvert par McAfee....[Lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data

Protection Officer (DPO) dans votre établissement..
(Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la
Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)
Plus d'informations sur sur cette page.



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article